



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2652

Texte de la question

CPE

M. le président. La parole est à M. François Hollande, pour le groupe socialiste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Hollande. Monsieur le Premier ministre, après deux mois de conflit, plus de deux millions de personnes...

M. Maxime Gremetz. Trois millions !

M. François Hollande. ...ont participé hier à une journée d'action contre le CPE. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Lucien Degauchy. Et les 59 millions qui n'y étaient pas ?

M. François Hollande. Vous ne pouvez ignorer cette nouvelle démonstration de force qui s'appuie sur un refus qui va bien au-delà des seuls manifestants d'hier : la grande majorité de nos concitoyens et l'ensemble de la jeunesse ne veulent pas du CPE.

Aujourd'hui, la confusion est à son comble.

M. Charles Cova. Vous l'entretenez !

M. François Hollande. Confusion juridique, d'abord : vous, monsieur le Premier ministre, avez encouragé le Président de la République à promulguer une loi...

M. Guy Geoffroy. Il a bien fait !

M. François Hollande. ...que votre ministre des affaires sociales recommande de ne pas appliquer. Confusion institutionnelle, ensuite : vous êtes toujours Premier ministre, mais ce sont d'autres que vous qui négocient en ce moment avec les partenaires sociaux. (*" Et alors ? " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Confusion politique, enfin : on nous annonce une proposition de loi du groupe de l'UMP, sans que l'on en connaisse ni le contenu, ni - et c'est pire - le calendrier de discussion.

Nous devons, les uns et les autres, prendre nos responsabilités.

M. Guy Geoffroy. Alors prenez les vôtres !

M. François Hollande. La crise est sociale, morale et même politique - nous l'avons sous les yeux - et elle affecte notre économie. Si nous voulons être responsables, nous devons adopter deux principes.

Le premier, c'est celui de la clarté. Ce qui est demandé, ce n'est ni un aménagement ni un accompagnement du CPE, mais son abrogation pure et simple. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Lucien Degauchy. Ce n'est pas la rue qui commande !

M. François Hollande. Le second principe, c'est celui de la rapidité : les syndicats et les mouvements de jeunesse demandent cette abrogation avant les vacances parlementaires, c'est-à-dire avant le 17 avril.

M. Lucien Degauchy. Il n'en est pas question !

M. François Hollande. Je m'adresse à vous, monsieur le Premier ministre, parce que je respecte les institutions. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Je pourrais aussi bien m'adresser au ministre de l'intérieur, à celui des affaires sociales, au président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, à celui du Sénat ou à qui sais-je encore. Mais peu m'importe, finalement, qui décidera. Seule, compte la réponse à cette question : quand allez-vous abroger le CPE ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe*

*socialiste et sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Monsieur le député Hollande, vous en appelez à la responsabilité. ("*Eh oui !*" *sur les bancs du groupe socialiste.*) Tel est bien le rendez-vous que nous avons, non pas le rendez-vous des mots, mais celui des actes. À ce rendez-vous, je serai toujours présent, monsieur Hollande. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Bruno Le Roux. Touché, coulé !

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Aujourd'hui, nous avons trois devoirs.

Le premier,...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Abrogez !

M. le Premier ministre. ...c'est de répondre à la crise actuelle. Je le ferai. Je pense aujourd'hui - et je souhaiterais que vous y pensiez aussi - à la situation de nos universités. Les étudiants doivent pouvoir reprendre leurs cours, les candidats passer leurs examens et les lycéens reprendre le chemin de l'école.

M. Christian Bataille. Abrogez le CPE !

M. le Premier ministre. C'est ma responsabilité, et c'est aussi la vôtre ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mme Martine David. Il fallait y penser avant !

M. le Premier ministre. Notre deuxième devoir - je vous le rappelle, car vous avez été cruellement absents en la matière au cours des dernières décennies -, c'est d'apporter une réponse au chômage des jeunes, en particulier à ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Vous avez été au pouvoir pendant quatre ans !

M. le Premier ministre. C'est nous qui avons fait les propositions et qui avons agi. Ce n'est pas vous, monsieur Hollande ! *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Quatre ans ! Quatre ans !

Notre troisième devoir,...

M. Jean Glavany. C'est l'humilité !

M. le Premier ministre. ...c'est d'adapter notre modèle social, si nous voulons le sauvegarder. Or, pour cela, il faut prendre des décisions. Ces décisions, vous n'avez cessé de les refuser pendant des années,...

M. François Hollande. Nous, nous avons fait baisser le chômage !

M. le Premier ministre. ...préconisant, aujourd'hui encore, l'immobilisme, l'inaction et le renoncement.

*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire - " Quatre ans ! " sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le Président de la République a fixé un cadre, une méthode.

M. François Hollande. Laquelle ?

M. le Premier ministre. Il nous appartient de la suivre, les uns et les autres. Les discussions se nouent en ce moment entre les partenaires sociaux et les présidents des groupes parlementaires, en concertation avec le Gouvernement. C'est cela, la réalité d'aujourd'hui, de cet après-midi. Prenez donc un peu patience, monsieur Hollande : cela aussi, c'est la démocratie ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. François Hollande. Cela fait deux mois !

M. le Premier ministre. Laissons ce dialogue s'opérer sans préjugés. Je souhaite qu'il en résulte une meilleure compréhension pour les uns et pour les autres. Vous pourrez alors vous rendre compte...

Mme Martine David. Que vous êtes désavoué !

M. le Premier ministre. ...que nous ne poursuivons pas d'autre objectif que de répondre au chômage des jeunes et à ceux qui ont le plus de difficultés, ceux qui ne connaissent que la précarité, ceux à qui l'on n'offre rien et qui ont été absents de vos pensées ces dernières années, monsieur Hollande.

M. Jean Leonetti. Très bien !

M. le Premier ministre. En tant que chef du Gouvernement, je tirerai naturellement toutes les conclusions nécessaires dans les prochains jours. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Augustin Bonrepaux. Démission !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement, faut-il vous le rappeler, monsieur Hollande, c'est le service de l'intérêt général.

M. Maxime Gremetz. Personne ne vous croit !

M. le Premier ministre. C'est pourquoi je serai au rendez-vous, ne laissant à personne d'autre le soin de tirer les conclusions qui s'imposent. Je le ferai parce que je n'ai pas d'autre objectif, pas d'autre préoccupation que de servir l'intérêt national. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) C'est ce rendez-vous qu'attendent de nous les Français ; c'est celui-là que le Gouvernement, que la majorité, que nous tous, nous honorerons. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. François Hollande](#)

**Circonscription :** Corrèze (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2652

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 avril 2006